Tous les articles à insérer dans cette Feuille doivent être remis au Bureau le Mardi matin à 9 heures au plus tard.

N.° 44.

Cette Feuille paraît tous les Jeudis. — Prix L. 4 « 4s de Neuchâtel, soit L. 4 de Ssse. — On s'abonne chez l'éditeur, rue du Temple-neuf.

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL,

Du Jeudi 2 Novembre 1837.

Avec permission du Magistrat. — Editeur, C.-H. Wolfrath, impr. du Gouvernement et du Magistrat.

EXTRAIT DE LA

FEUILLE OFFICIELLE

du 26 Octobre.

1. La succession du Sieur Jaques-Louis Bourquin, de Corcelles, décédé à Cormondrèche, ayant été déclarée jacente à la Seigneurie, le Conseil d'Etat, par son mandement en date du 3 Octobre courant, en a ordonné la liquidation par voie de décret. En conséquence, M. le baron de Pury, maire de la Côte, a fixé une journée pour cette liquidation au mercredi 6 Décembre prochain, jour auquel tous les créanciers du dit défunt devront se présenter à la maison du village de Cormondrèche, à neuf heures du matin, pour faire inscrire leurs titres et prétentions, sous peine de forclusion. Donné pour être inséré trois fois dans la feuille officielle, au greffe de la Côte, le 18 Octobre 1837.

Par ord.: Bulard, *greffier.*

2. La succession de demoiselle Julie Steiner, en son vivant contre-pointière, bourgeoise de cette ville, y demeurant, ayant été déclarée jacente à la Seigneurie, le Conseil d'Etat, par arrêt en date du 6 Octobre courant, en a ordonné la liquidation sommaire et juridique. En conséquence M. de Perrot, conseiller d'Etat ordinaire et maire de la ville de Neuchâtel, a fixé au samedi 11 Novembre prochain, la journée des inscriptions de la dite liquidation; jour auquel tous les créanciers de Julie Steiner défunte sont péremptoirement assignés à comparaître dans l'hôtel-de-ville de Neuchâtel, dès dix heures du matin, pour faire inscrire leurs titres et prétentions, et être ensuite colloqués, s'il y a lieu, suivant leurs rang et date, sous peine de forclusion. Donné au greffe de Neuchâtel, le 16 Octobre 1837.

F.-C. Borel, *greffier.*

3. Le Conseil d'Etat, par arrêt en date du 10 Octobre courant, ayant ordonné la liquidation sommaire et juridique de divers effets d'habillement que le nommé Emile-Albert Zæger, ouvrier horloger, a laissés en quittant clandestiment cette ville; M. de Perrot, conseiller d'Etat en service ordinaire et maire de la ville de Neuchâtel, a fixé au samedi 11 Novembre prochain, la journée des inscriptions de cette liquidation. En conséquence, tous les créanciers d'Emile-Albert Zæger sont péremptoirement assignés à se rencontrer dans la grande salle de l'hôtel-de-ville de Neuchâtel, le dit jour samedi 11 Novembre, à neuf heures du matin, pour y faire inscrire leurs titres et prétentions, et être ensuite colloqués, cas échéant, sous peine de forclusion. Neuchâtel, le 16 Octobre 1837.

F.-C. Borel, *greffier.*

4. Ensuite d'un gracieux arrêt d'autorisation du Conseil d'Etat et d'une sentence de direction rendue le jour sous date par la noble Cour de Justice de Boudry, le public est informé que le Sieur Henri Barbier, ancien maître-bourgeois et moderne boursier de cette ville, agissant en qualité de tuteur juridiquement établi aux six enfans mineurs de son frère David-Guillaume Barbier-Meyer, qui sont nommément: Guillaume-Henri, François-Louis, Rose-Julie, Lise-Sophie, Julie-Aimée et Charles-Aimé Barbier, se présentera par devant la noble Cour de Justice du dit Boudry, qui sera assemblée au plaid ordinaire dans la salle d'audience de la maison-de-ville samedi 18 Novembre prochain, à neuf heures du matin, pour y postuler, au nom de ses pupilles prénommés, une renonciation formelle et juridique aux biens et dettes présens et futurs de leur dit père David-Guillaume Barbier allié Meyer. En conséquence, tous ceux qui croiraient avoir des moyens d'opposition à apporter à cette demande en renonciation, sont requis péremptoirement de se présenter en Justice de Boudry, pour les y faire valoir selon droit, le dit jour 18 Novembre prochain, sous peine de forclusion perpétuelle. Donné, pour être inséré trois fois dans la feuille officielle, à Boudry, le 7 Octobre 1837.

Par ordonnance,
E. Gaberel, *notaire.*

5. Conformément à un arrêt rendu par le Conseil d'Etat en date du 10 Octobre courant, et d'une sentence de direction donnée par la noble Cour de Justice de Neuchâtel le 13 du même mois M. Augte Reymond, agissant en sa qualité de tuteur juridiquement établi aux six enfans mineurs du Sieur Louis Junod, de Ligières, ci devant négociant en cette ville, qui sont nommément: Adèle, Louis-Auguste, Auguste, Pauline, Octavie, et Constance-Ida, fait savoir à quiconque il appartiendra, qu'il se présentera par-devant la dite noble Cour de Justice de Neuchâtel, qui sera assemblée aux lieu et heure de ses séances ordinaires, le vendredi 24 Novembre prochain, pour postuler, au nom des six enfans Junod ci-dessus dénommés, ses pupilles, une renonciation formelle et juridique, distincte et séparée pour chacun des dits enfans Junod, aux biens et dettes présens et futurs de leur père le Sieur Louis Junod. En conséquence, tous ceux qui croiront avoir de légitimes moyens d'opposition à apporter, soit à l'une, soit à plusieurs d'entre elles des dites demandes en renonciation, sont péremptoirement assignés à se présenter devant la dite Cour de Justice de Neuchâtel, le dit jour 24 Novembre, à dix heures du matin, pour faire valoir leurs droits et prétentions, sous peine de forclusion perpétuelle. Donné pour être inséré dans la feuille officielle, les jeudis 19 et 26 Octobre courant et 2 Novembre prochain; au greffe de Neuchâtel, le 16 Octobre 1837.

F.-C. Borel, *greffier.*

6. Les personnes auxquelles l'hoirie en liquidation du Sieur Henri-Louis Martin du Bourgeau, de Couvet, pourraient être redevables, soit par dettes directes, cautionnemens ou de toute autre manière, sont invitées à s'annoncer, entre ci et le 10 Novembre prochain, au Sieur Thelmis Borel, justicier; prévenant que l'on se prévaudra du présent avis contre les réclamations qui seraient faites après l'époque ci-dessus indiquée.

7. Les personnes auxquelles l'hoirie du Sieur Abram-Louis Petitpierre, en son vivant chapelier à Couvet, et de sa défunte épouse Judith-Esther née Pellaton, pourraient être redevables, soit par dettes directes, cautionnemens ou autrement, sont invitées à s'annoncer, entre ci et le 10 Novembre prochain, aux Sieurs Frédéric Duval, négociant, et Thelmis Borel, justicier, mandataires des membres de la dite hoirie absente du pays, qui se prévaudront du présent avis contre les réclamations qui pourraient être faites ultérieurement à l'époque sus-indiquée.

8. La Seigneurie ayant, par son arrêt en date du 19 Septembre dernier, ordonné la liquidation de la succession du Sieur Félix Roulet, notaire et sautier aux Ponts, inhumé dans cet endroit le 4 Juillet passé, succession qui a été déclarée jacente à la Seigneurie par droit de déshérence; Monsieur Louis-Philippe de Pierre, maire des Ponts, a fixé la journée de cette liquidation au vendredi 10 Novembre prochain, dès les neuf heures du matin. En conséquence, tous les créanciers du dit Sieur Félix Roulet, notaire et sautier, sont péremptoirement assignés à se présenter le dit jour, munis de leurs titres et répétitions, par devant mon dit Sieur le maire et le juge nommé à cet effet, à la maison-de-commune des Ponts, pour faire inscrire leurs titres et prétentions, et se colloquer ensuite à leurs rangs et dates, sous peine de forclusion perpétuelle. Donné, pour être inséré trois fois dans la feuille officielle, au greffe des Ponts, le 7 Octobre 1837.

Par ordonnance,
J.-F. Ducommun, *greffier.*

9. Le Gouvernement ayant, par son arrêt en date du 19 Septembre dernier, ordonné la liquidation sommaire de la chétive succession de Louis Tissot, des Ponts, inhumé dans cet endroit le 15 Juin dernier, succession qui a été déclarée jacente à la Seigneurie par droit de déshérence; M. Louis-Philippe de Pierre, maire des Ponts, a fixé la journée de cette liquidation au samedi 11 Novembre prochain, dès les dix heures du matin. En conséquence, tous les créanciers du dit Louis Tissot sont péremptoirement assignés à se présenter le dit jour, munis de leurs titres et répétitions, par devant mon dit Sieur le maire, dans la maison-de-commune de Ponts, pour faire inscrire leurs titres et prétentions et ensuite se colloquer à leurs rangs et dates, sous peine de forclusion. Donné pour être inséré trois fois dans la feuille officielle, au greffe des Ponts, le 7 Octobre 1837.

Par ordonnance,
J.-F. Ducommun, *greffier.*

Fin de la Feuille officielle.

IMMEUBLES A VENDRE.

1. La vente de deux domaines contigus situés au Côtil, rière le Pasquier, exposés par les enfans Diacon, aura lieu le samedi 25 Novembre prochain, à 2 heures après-midi, à la maison de commune du Pâquier, où sont déposées les conditions de cette vente et où MM. les amateurs sont priés de se rendre. Pour visiter les domaines on peut s'adresser à M. F.-L. Diacon, à la Croix, au dit lieu.
2. Madame la veuve et Messieurs les héritiers de feu M. Simon Faure, exposent en vente la maison qu'ils possèdent à la Chaux-de-fonds, rue de la Combe, avec le terrain qui l'entoure, le tout situé dans une des localités les plus avantageuses de ce village. Les conditions de cette vente sont déposées à la Chaux-de-fonds chez M. le major Ulysse Perret, et à Neuchâtel chez M. Jacottet, notaire, auprès desquels on peut en prendre connaissance et faire les soumissions et enchères préalables. Il sera procédé ensuite à la passation dans une seule journée fixée au lundi 6 Novembre prochain, dès 6 heures du soir, à l'auberge de la Balance, à la Chaux-de-fonds.

VENTES PAR VOIE D'ENCHÈRES.

3. David Schreyer, fermier à la métairie de M. de Merveilleux-Guy, rière Boudry, donne avis, que mardi 7 Novembre prochain, il exposera en mises publiques: 3 bœufs, 4 vaches, 2 chars et leurs assortimens, 2 charues, deux herses, des chaines et des enrayoirs avec leurs sabots, un van à vent, et divers ustensiles aratoires; plus, une marmitte du n° 40 et une chaudière en cuivre de la contenance de 40 pots environ. Les mises commenceront à 9 heures du matin, devant la maison-de-ville de Boudry.

A VENDRE.

4. A prendre de suite sur place, les osiers de la possession de M. le capitaine de Dardel, à Vigner près St. Blaise.
5. De l'écorce de tilleul préparée, très-propre pour bateliers, jardiniers, et pouvant servir à faire de très-belles nattes et cordes, à un prix raisonnable. S'adresser à Jacob Murner, à St.-Blaise.
6. Chez sœurs Steiner, à la Croix-du-marché, articles de liquidation qu'elles cèderont à bas prix, pour en finir; tels que 2 lits-de-repos neufs, fauteuils, chaises neuves et autres, tables en noyer, toilette, matelas neufs et d'occasion, duvets, oreillers, un tapis de chambre jaspé vert, glaces de Paris, grandes et moyennes; fonds d'oreillers et de traversins, duvet gris, plumes, toutes espèces de décors pour appartemens et quantité d'autres articles.
7. Chez H. Tétaz-Reuge, à Boudry, quelques pieds d'arbres fruitiers, tels que pommiers, poiriers et pruniers.
8. Dessouslavy près des Halles, vient de recevoir des horloges à sonnerie et répétition, très-soignées et marchant 15 jours. Il est toujours bien assorti en pendules, montres et fournitures d'horlogerie; il aurait encore quelques pendules de louage à disposer.
9. Chez Michel Schilli, maitre cordonnier, rue de la Poste, on trouve du véritable cuir de Russie, pour le prix raisonnable de 13 bz. de Suisse, la livre.
10. Environ 3000 pieds de fumier de vache, et 1200 bouteilles neuves, chez Christ Müller, voiturier, ruelle Breton, n° 294.

11. Chez sœurs Steiner, à la Croix-du-marché, un nombre considérable de nouveaux livres d'occasion, à très-bas prix. Leur collection s'est accrue au point qu'il est peu de bons ouvrages qu'elles n'aient. Elles font des échanges et procurent des volumes d'ouvrages incomplets.

12. Chez M. Michaud-Mercier, à la Croix-du-marché, poult de soie noir $^3/_4$ de large, noir fin, tout cuit, qualité supérieure, pour robes, ainsi qu'un joli choix de lévantines et marcelines noir fin et couleurs de mode, de Lyon et d'Avignon, dans les bonnes qualités, pour robes, etc.; dites légères ou piquées, à bas prix, pour doublures. Gros de Naples, taffetas, satin blanc, noir et couleurs, drap de soie et sergé noir, alépines noir fin $^4/_4$ sans apprêt, velours en soie noire et couleurs, dits en coton, voiles, fichus, écharpes, mouchoirs, cravates; schalls laine cachemire français et thibet, noirs et dans les couleurs de mode; foulards de l'Inde pour robes, mouchoirs et tabliers, batiste en fil et mouchoirs large bord; clysoirs, tabliers de nourrice et serviettes imperméables, plaques à cautères en gomme élastique et autres, taffetas cirés blancs et verts, première qualité; un grand assortiment de gants pour les deux sexes et jeunes gens, quantité de ceintures unies et brochées, ainsi que des boucles de ceintures fort jolies, en criso, écaille, émail, etc.; des cordons de sûreté à la mode, et un grand choix de boutons doubles pour chemises. Bouilloires, bassinoires et marabouts en cuivre bronzé à l'esprit-de-vin, fontaines à baril, soit aiguières d'un nouveau modèle, cafetières du Levant depuis $^1/_2$ tasse à 20, dites en métal britannique, corbeilles à pain, plateaux, porte-services, bouilloires à œufs, chandeliers et porte-mouchettes plaqués argent, etc.; guéridons en cuivre bronzé, soit porte-parapluies, bien imaginés, pour placer dans les anti-chambres et magasins; plats, casserolles et marabouts *hygiocérames*, soit porcelaine épaisse *qui va au feu* dont il a aussi des mortiers avec pilons; un assortimenr de plumeaux et de gobe-mouches pour en débarrasser les appartements. Bougies de table *du Phénix*, *si réputées par leur bonne qualité*, dites de poste pour voitures *et pompes à feu*, dites pour bougeoirs et sourdines, rouleaux et rats de cave, mèches plattes et circulaires de toutes les grandeurs; éponges fines de Venise pour toilettes, bretelles, tabatières, bombonnières, etc., et quantité de charmants objets trop longs à détailler, *qu'il a choisis lui-même soigneusement dans les bons ateliers de Paris.*

Parfumerie fraîche, bien composée, dont il reçoit tous les mois un envoi, *eau de lavande de la Magdelaine de Trénel*, dite ambrée, eau de Portugal et de suave, en chopines et en flacons; eau de Botot, de Lubin, etc., huile de Macassar, première qualité, *philocôme, ami de la chevelure assorti de parfums, extrait de Patchouli d'Arabie, délicieux parfum d'ambroisie*; extrait de rose, jasmin, vanille, etc., *véritable eau-de-Cologne à l'épreuve, tirant 34 degrés*, lait et essence virginale et Cold-Créam pour la peau, fluide de Géorgie, véritable savon de Naples en pots et à l'once, excellents savons balsamiques anglais et français, à la rose, au benjoin, violette, œuillet, au palme, à l'huile de coco, etc. Elixir de Le Roy, dit américain, et baume de La Borde *pour les maux de sein*; poudre à cheveux parfumée et à l'esprit-de-vin, farine d'amandes douces et amères, de fèves et d'aveline en pots, pâte d'amandes liquides *à la Reine et à divers parfums*, pommade romaine et graisse d'ours pour faire croître les cheveux, dite à la moëlle de bœuf en pots et à l'once, dite sylphide pour les faire boucler, dite en bâtons cosmétiques pour les fixer, dite de limaçons; rouge végétal des Indes, blanc des sultannes, et tout ce qui a rapport à la parfumerie.

Son magasin de terre anglaise blanche, bleue Wedgwood et terre noire, est toujours bien assorti; plus, quelques objets de goût en cristal et en porcelaine, jolis verres en cristal unis et autres, dits pour le vin de Bordeaux, Champagne, etc. On trouvera aussi chez lui des étoffes et schalls peu piqués ou passés de mode, provenant de collocations, *à des prix très-bas.* Et toujours des malles et un grand assortiment de sacs de voyage. Plus des cardes à laine et à coton, avec et sans bois, d'une bonne fabrique. *Ayant beaucoup de marchandises qui ont été très-bien achetées, il est à même de les vendre bien meilleur marché qu'autrefois, et comme il tient singulièrement à leur écoulement, on le trouvera très accommodant, surtout pendant le courant de cette foire.*

13. Une paire de harnais en bon état, que l'on pourra voir le jour de la foire, chez M. de Rougemont-Bovet, en ville.

14. Auguste Borel-Borel, libraire, sera pour la foire et à la continue parfaitement assorti des articles de son commerce, livres blancs de toutes grandeurs et formats, lignés et non lignés, papiers ordinaire, mi-fin, fin et superfin, à la crosse, chancellerie, couronne, d'emballage, etc., papier de poste de toutes qualités et formats, dans le prix de 36 à 80 batz la rame, papiers en couleurs, marbré, indienné, maroquiné, de musique, de dessin, etc. etc.; plumes à écrire de tous numéros, dans les prix de L. 4 à 16 le mille, cire et pains à cacheter, à la livre et en détail; crayons anglais et d'Allemagne, portefeuilles de poche en maroquin et autres; généralement tous les livres d'usage pour la ville et la campagne, solidement et bien reliés. Le même vient de recevoir tous les ouvrages des auteurs suivans: BALZAC; 42 vol. in-18, composés de divers ouvrages lesquels se vendent séparément. DUMAS (Alex.); 15 vol. in-32. HUGO (Victor) *Œuvres complètes* formant ensemble 24 vol. in-18, composés de divers ouvrages susceptibles de se vendre ensemble ou séparément à la volonté des amateurs. *Nouveau Dictionnaire de la langue française*, par MM. Noël et Chapsal, 1 fort vol. de 928 pages, grand in-8° sur 2 colonnes, dernière édition 1837. Ainsi que tous les ouvrages publiés par les mêmes auteurs, dans les formats in-12 brochés ou reliés, et quantité d'autres bons ouvrages que l'on cédera bien au-dessous des prix courants; il ne négligera rien pour chercher à satisfaire sous tous les rapports les personnes qui voudront bien s'assortir chez lui.

15. Chez M. Prince-Wittnauer, libraire, indépendamment des livres en usage dans les classes de la ville et de la campagne et dont il est bien pourvu, on trouve un bel assortiment de livres blancs soigneusement reliés, papiers d'écoliers, chancellerie et à lettres, dits d'emballage et en couleurs, cire et pains à cacheter, crayons, ardoises, plumes à écrire d'excellentes qualités, dites métalliques de Perry avantageusement connues et d'autres plus ordinaires. Il vient de recevoir d'une des meilleures fabriques de Londres, de l'encre à écrire indestructible, qui noircit à l'instant ou on s'en sert, qui ne jaunit jamais et qui résiste à l'action du temps; ainsi que de l'encre chimique pour marquer le linge, la soie, etc., et autres de toutes couleurs. Ces différentes encres se vendent en topettes et en bouteilles, aux mêmes prix que celles vendues jusqu'à ce jour.

16. Aimé Bourquin, ayant son magasin sous l'hôtel du Commerce, offre ses draps fins, mi-fins et ordinaires, cuirs en laine, castorines, casimirs, baths, peluches, flanelles de santé et autres, moletons, étoffes pour gilets, etc. De bonnes marchandises et des prix modérés lui mériteront la confiance des personnes qui voudront bien se servir chez lui.

17. Chez L. Barbey, un grand choix de laine à tricoter et à broder, gilets, camisoles et caleçons pour hommes et femmes, en laine et coton, bas en laine et en coton, gants et chaussures d'hiver en tous genres, chemises, toile cirée, eau-de-vie de lavande, eau-de-Cologne et eau de fleur d'orange en toute première qualité, et toujours un grand assortiment de coton à tisser et à tricoter anglais et suisse, mèches de lampe de toutes grandeurs.

18. Madame Du Pasquier-Borel, Grand'rue, vient de recevoir pour la foire, des mi-laines unies et rayées, pierrelattes, peluches, baths, castorines, mérinos uni et imprimé, id. broché, napolitaines imprimées et unies, flanelles de santé et moleton. Il lui reste encore des mérinos saxe et français, drap zéphir et circassienne pour manteaux, id. imprimés, qu'elle cédera à des prix réduits; indiennes deux bleus et autres pour la saison, toiles de coton forte, schirting pour chemises, ainsi que des toiles en ritte $^2/_3$ et $^7/_8$, de celles de $^3/_4$ et $^5/_8$ de 36 aunes à la pièce; foyers soit descentes de lit, et placets de tabourets de la fabrique de Tournay; le tout à de prix de fabrique. Schalls tartans divers en circassienne, en laine, avec bordure, fond noir et autres; foulards, mouchoirs, indienne et tabliers imprimés, cotellines en tous genres, ouattes noires et blanches assorties.

19. Frédéric Dessouslavy, de Fenin, ci-devant maréchal à Fontaines, ayant déjà construit une vingtaine de herses mécaniques pour piocher les rompures, après avoir corrigé celles de l'inventeur, est parvenu à les confectionner au-dessous des prix primitifs. Son atelier est maintenant au Grand-Savagnier, où il peut remplir toutes les commandes que les propriétaires terriers daigneront lui remettre, leur promettant de remplir fidèlement et exactement tout ce qui lui sera confié. Le même est inventeur et possesseur d'une nouvelle machine à percer tous les trous de penture en taille de roc, pour bâtimens, sans en enlever la plus légère esquille.

MAGASIN DE NOUVEAUTÉS

près l'hôtel de la Balance.

20. Les assortimens d'hiver de MM. Brugger et Cellier, offrent cette année un très-beau choix d'étoffes nouvelles pr Dames: cachemirienne brochée, victoria (dessins riches et à colonnes), percale laine imprimée, mousseline laine, popeline d'Ecosse, satin laine, Dona-Maria, crêpe en laine, stoff, mérinos imprimé, mérinos français et de Saxe, thibet, toile laine, étoffes diverses pour manteaux, étoffes quadrillées pour habillements d'enfants, toiles peintes de Mulhouse, fonds couverts; schalls Indoux, schalls Thibet, schalls tartans, dans toutes les grandeurs et qualités; foulards de l'Inde impression de Londres, foulards de Chine, cravates noires et en couleurs.

DRAPERIE.

Draps de France et de Belgique, cuirs laine, casimirs unis et façonnés, étoffes diverses pour gilets, castorines, hibériennes, baths, draps zéphirs, lady-coating, flanelles anglaises de santé, espagnolettes pour jupes et camisoles, gilets tricot anglais en laine et en coton, caleçons tricot, couvertures en laine de toutes grandeurs et qualités, couvertures anglaises pour chevaux, couchettes pour enfans, tapis de lit en piqué, devants de sopha en tapisserie, descentes de lit sujets variés, tapis de table en drap imprimé et gauffré, dits en lin écru, tapis de pianos, tapis de pieds de Berlin pour salons et chambres à manger, tapis de pieds anglais, tapis français, tapis en lin imprimé et ciré.

Le choix de ces marchandises ne laisse rien à désirer pour le goût et la bonne qualité, et les prix de cette année sont très-modérés.

21. Bachelin et Gallandre, au bas de l'hôtel des Alpes, ont l'honneur d'annoncer qu'ils ont reçu un très-bel assortiment de mérinos et thibets noirs, dito unis et imprimés en toutes couleurs, bombazets brochés, satins laine et mousselines laine, indiennes fond couvert, veloutines pour robes, marcelines et gros de Naples, foulards des Indes pour fichus et tabliers, fichus de tous genres, écharpes, ceintures, voiles et schalls en tulle, schalls tartans et de fantaisie, dito en mérinos et mousseline laine, noirs unis, à carreaux et à rayes satinées. Un beau choix de cravates pour hommes en taffetas noir, soie brochée et sibérienne, et un assortiment de boas, colliers et manchons, à de très-bas prix.

22. Un *Ara* ou grand perroquet avec plumage éclatant; il est extrêmement doux, très-privé, il parle parfaitement et s'attache beaucoup à ses maitres. S'adresser à Monsieur Baumann, au Faucon.

23. M. J. Dorn prévient les personnes qui l'ont jusqu'ici honoré de leur confiance, qu'il vient d'ajouter à l'assortiment qu'on trouvait déjà chez lui, un choix d'étoffes nouvelles pour robes et pour manteaux, ainsi qu'un choix de schalls riches; il a aussi de très-beau napage à l'aune et en services composés de 12, 18 et 24 serviettes avec nape et naperon, des toiles de Flandres et de Suisse, mouchoirs de poche superfins, un choix de schirtings et calicots français qu'il cédera à bas prix, les ayant achetés très-avantageusement, de tapis de lit en piqué damassé, damas en laine, moiré et escot; il est bien assorti en draps, drap zéphir, péruvienne, lady-coating imprimé, écossais et uni, castorine, bath, peluche et flanelle, des indiennes à fonds à 5 $^1/_4$ batz l'aune. Il a aussi une quantité de malles vides à vendre.

24. On vendra dans le magasin de Mme Verdan, sur la Place, le restant de ses marchandises, telles que mérinos anglais et saxon, lustrine, mérinos noir français, alépine, séduisante, indiennes diverses, cotonnes pour meubles, velours olive et noir, mi-laine, bath et rublis; il lui reste encore quelques schalls qu'elle cédera ainsi que toutes ces marchandises, aux prix les plus bas.

25. MM. J.-J. Bouvier et Cie, à Lévole, viennent de recevoir un nouvel envoi de zania pour tapis, à un franc de France l'aune.

26. Du côté de l'ancienne Place-d'armes, n° 387, on peut se procurer des pigeons à choix bien engraissés, et des tuteurs d'arbres secs et bien conditionnés, de 8 à 9 pieds de longueur et au-dessus, à 7 creutz pièce.

27. Hugue Lombard, maison de Mme Boyer, à la Croix-du-marché, vient de recevoir un grand assortiment de couvertures en laine surfines et ordinaires et en coton, gilets tricotés fins et ordinaires, camisoles et jupons pour Dames, en laine et en coton; caleçons pour Messieurs et Dames, en laine et en coton; tapis de table et descentes de lit, foulards, sacs de nuit; il est toujours bien assorti en roulières et parapluies à des prix modiques.

28. En commission, chez Louise Georget, tailleuse, près de la grande boucherie, un grand choix de coupons d'indienne anglaise.

SEUL DÉPOT EN CETTE VILLE

DE BOUGIES CÉLESTES

OU

BOUGIES DU SIÈCLE,

Chez M. Borel-Wittnauer.

29. Cette nouvelle bougie surpasse en qualité toutes celles qui ont été faites jusqu'à ce jour; elle a la fermeté, la blancheur et la transparence de l'albâtre, sa lumière est vive et blanche; ces qualités jointes au bas prix, ne laissent rien à désirer. Bougies de cire pour tables, voitures et sourdines, de toute première qualité.

30. En commission, dans le magasin de Madame Susette Petitpierre, sur le Pont-des-boutiques, des calicots 1re qualité, 3/4 de large, à 5 1/2 batz l'aune, par pièce.

31. MM. Jeanjaquet frères, désirant se défaire d'une partie de draps propres pour manteaux de femmes, les offrent au détail dans les bas prix de 55, 60 et 65 bz. l'aune; ces draps ont 1 1/3 aune de large; il y en a de bruns, de bleus, de noirs et de vert-dragon.

32. J.-C. Schmid, culotier-bandagiste, sera pour cette foire des mieux assorti en palatines, pélerines, boas, petits colliers, chancelières, tallards et cols de manteaux pour Messieurs et Dames, de différentes fourrures; casquettes en drap et en pelisse de formes diverses; tous ces articles sont de bon goût et les prix des plus modérés. Le même est bien pourvu de bandages, bretelles et jarretières élastiques, caleçons et bas de peau de daim et de chamois, gants de castor qui se lavent, dits glacés de toutes qualités pour Messieurs, Dames et fillettes, etc. Il occupera, comme du passé, outre son magasin ordinaire, ses boutiques accoutumées, rangée du milieu, sur la Place.

33. (Ou à louer.) Un piano à 6 octaves. S'adr. à G.-L. Pfisterer, chantre.

34. Chez Marthe, des boyaux en toile très-bon tissu de plusieurs dimensions, pour le service des pompes à incendie, de même que pour le transport du vin doux, du pressoir dans les vases de cave. Une pompe portative à genouillère, lançant son eau à 70 pieds d'éloignement, munie de 17 pieds de boyaux, à un prix très-modique. Des ressorts à torsion pour faire fermer les portes d'elles-mêmes, des robinets en cuivre pour bosses et bolers.

35. Melchior Mury, près le Temple neuf, sera pour cette foire très-bien assorti en crins animal et végétal, plumes, coton, duvet et en général toutes les fournitures pour lits. Plus, des lits-de-repos, matelas et coussins tout faits. Ses prix seront très-modiques.

ON DEMANDE A ACHETER.

36. De rencontre, une couchette pas trop large, propre et en bon état. S'adr. au bureau d'avis.

A LOUER.

37. Au n° 117, Croix-du-marché, 1er étage, un joli logement composé d'une ou deux pièces, avec ou sans la cuisine et autres dépendances. On offre les meubles nécessaires.

38. Une chaudière en cuivre contenant 45 pots, avec son trépied en fer, en bon état. S'adr. à Mme Bourkard, à l'auberge du Poisson.

39. Les personnes qui désireront louer le galetas à sécher le linge, de Mlle Müller, voudront bien s'adresser, dès le 1er Novembre prochain, à Mme Œlhafen-Soultzener, qui en aura la clef et qui recevra le paiement de la location.

40. Pour cette foire seulement, un magasin au plain-pied de la maison Olivier Petitpierre, rue des Halles. S'adresser à Mlle Rose-Elise Perret.

41. Pour la foire, deux chambres meublées. S'adresser au bureau d'avis.

42. Un des creux à fumier de la Maladière. S'adresser à M. de Rougemont-Bovet.

43. Pour Noël prochain, dans le village de Serrières, un logement à un plain-pied, composé d'une chambre à fourneau, cabinet et cuisine. S'adresser à Buhler et Mœrck, teinturiers.

44. Pour la foire ou jusqu'à Noël, 3 chambres et un bas de maison. S'ad. à Françoise Gretillat, près de l'hôtel du Commerce.

45. Une chambre meublée. S'adresser à Auguste Depierre, près la grande boucherie.

46. *On demande à louer.* Pour deux personnes tranquilles, un logement situé dans une exposition agréable de la ville. S'ad. au bur. d'av.

A AMODIER.

47. Pour le mois de Mars 1838, le domaine de Sorgereux près Valangin, composé d'environ 100 poses cultivables. S'ad. à M. de Triboulet-Montmollin, rue des Epancheurs à Neuchâtel.

48. Pour la St. George prochaine, la montagne de la grande Motta et petite Sagneula rière Coffrane, où on tient 32 vaches en été et 3 en hiver. S'adresser chez M. Jacottet, notaire, à Neuchâtel.

ON DEMANDE A LOUER.

49. Une personne seule et tranquille, désire trouver de suite ou pour Noël une jolie chambre non meublée, qui soit située au centre de la ville. S'adresser au bureau d'avis.

DEMANDES ET OFFRES DE SERVICES.

50. On demande dans une bonne maison bourgeoise, une fille qui sache tricoter, coudre et faire un bon ordinaire; il est nécessaire qu'elle soit munie de bonnes recommandations. S'ad. au bureau d'avis.

51. Pour la Noël, on demande une servante d'un âge mûr et munie de bons certificats. S'adresser au bureau d'avis.

52. Une jeune personne de Thoune désirerait se placer pour Noël comme femme-de-chambre, ou assujettie tailleuse connaissant bien l'état. S'adresser au bureau d'avis.

53. Une jeune fille de 17 ans, grande et robuste, et sachant bien coudre, désirerait se placer comme femme-de-chambre ou bonne d'enfans. S'adresser pour de plus amples renseignemens à Mlle Marianne Wavre, à Neuchâtel, ou à Madame Cousandier, à Colombier.

54. Une jeune servante, qui présentera de bons certificats, entend la cuisine et a surtout le cœur de se recommander elle-même par sa conduite consciencieuse, désire une place pour Noël ou même plus-tôt. S'adresser au bureau d'avis.

55. Un jeune homme de confiance, sachant déjà un peu parler et écrire la langue française, désirerait se placer de suite comme domestique de magasin ou dans une bonne maison de la ville. S'adr. au bureau d'avis.

56. Une jeune personne très-recommandable désire se placer de suite ou pour Noël, pour faire un petit ménage ou pour bonne d'enfans. S'adresser à l'auberge du Poisson.

57. On demande pour Noël, une personne qui sache faire un bon ordinaire, coudre et filer. S'adresser à Madame Silcher, qui indiquera.

58. On demande pour un ménage considérable en ville et pour la Noël prochaine, une bonne cuisinière d'un âge mûr et munie de bons certificats. S'adr. au bureau d'avis.

59. Une maîtresse tailleuse de cette ville demande une apprentie ou une assujettie. S'ad. au bureau d'avis.

60. On désire trouver de suite une personne de confiance, intelligente et robuste, pour faire le service d'un petit ménage et donner des soins à une malade. S'adr. au bureau d'avis.

OBJETS PERDUS ou TROUVÉS.

61 Le 25 Octobre 1837, dans le village de Serrières, on a perdu une chaîne de montre en grains avec une clef et un anneau en argent. La personne qui l'aura trouvée est priée de la remettre à Charles-Humbert Jacot, qui sera reconnaissant.

62. On a perdu, dimanche 22 Octobre, en passant par le sentier qui tend de Champreveyre à la Coudre, une montre boîte en argent, sans cordon; les têtes de Buonaparte et de Frédéric-Guillaume sont peintes sur le cadran. La personne qui l'a trouvée est priée de la rapporter au bureau d'avis, contre récompense.

63. On a trouvé, jeudi 18 Octobre, sur le Pont-des-boutiques, un petit toulon plein d'huile. La personne qui l'a perdu est invitée à le réclamer chez M. Fleury, contre les frais d'insertion.

64. On a perdu une clef de montre en or, avec une cornaline. La rapporter au bureau d'avis, contre récompense.

65. On a perdu, le 25 courant, depuis Fenin à Neuchâtel, un boa noir. On offre une bonne récompense à la personne qui le rapportera chez Mme Mole, maison Boyer, à la Croix-du-marché, à Neuchâtel.

66. On a prêté, sans se rappeler à qui, les *Lettres de Madame Dumoutiers*; la personne chez laquelle elles se trouvent, est priée de les remettre à Mlle Wavre, qui en sera reconnaissante.

67. La personne qui a oublié, il y a quelques semaines, un parasol dans la boulangerie de M. Petitpierre, est priée de le réclamer en le désignant.

68. On a oublié, au magasin de H. Reinhard, un bonnet grec d'enfant, en drap brodé.

69. On a perdu, jeudi 5 Octobre, de Serrières à Neuchâtel, un mouchoir en batiste. La personne qui l'a trouvé est priée de le rapporter à Thérèse Elzingre, rue du Château.

AVIS DIVERS.

70. Messieurs les membres de la compagnie des volontaines sont informés par le présent avis, servant de citation, que l'assemblée pour le partage des revenus annuels aura lieu à l'hôtel-de-ville, le samedi 11 Novembre 1837, jour de Saint-Martin, à 2 heures après midi.

Le secrétaire.

71. Les personnes qui désirent prendre part aux exercices de chant sacré, qui recommenceront le lundi 6 Novembre, sont invitées à se faire inscrire sur une liste déposée chez MM. Jeanneret, frères. La cotisation est fixée à 3 fr. de France; les exercices auront lieu, comme précédemment, le lundi à 5 heures pour les Dames, le jeudi à 5 heures pour les hommes. Le samedi, à la même heure, auront lieu les exercices communs. — Toute personne qui a encore entre les mains des parties de musique vocale, appartenant à la société, est instamment priée de les remettre à M. Henriod, concierge au collège.

72. M. l'Inspecteur des établissemens d'éducation publique, fait savoir aux parens des élèves du collège qui auraient à lui parler, qu'il se trouvera ordinairement au collège les mardi, jeudi et samedi de chaque semaine, de 10 à 12 heures du matin, et cela depuis le mardi 7 Novembre.

73. On demande dans une cure du canton de Berne, pour l'éducation de 4 enfans de 7 à 14 ans, une institutrice, recommandable surtout par la douceur et la solidité de son caractère, capable d'enseigner la langue française par principes, l'arithmétique, le piano, l'histoire, la géographie et les ouvrages du sexe. S'adresser chez Mlle DuBois, directrice de la pension, à Colombier.

74. Les personnes qui ont des comptes à régler avec feu M. Jérome Borel, ébéniste à Neuchâtel, décédé le 19 Octobre 1837, sont priées de se faire inscrire chez Henri Meyrat, Grand'rue, au dit endroit; en légitimant leurs prétentions, les personnes qui pourraient lui devoir, et celles qui auront des objets à lui appartenant, sont aussi priées de le lui communiquer jusques au 20 Novembre 1837.

75. Les personnes affectées de hernies sont prévenues qu'elles pourront consulter, dimanche 12 Novembre, au Lion d'or à Morat, un individu possesseur d'un onguent qui les guérit radicalement.

76. Rosette Pernet, lingère à Colombier, prendra chez elle tous les ouvrages de couture qui auront rapport à son état, ainsi que les raccommodages de dentelle et de bas; elle fera son possible pour mériter la confiance qu'on aura la bonté de lui témoigner, et serait aussi disposée à prendre quelques apprenties.

77. Sœurs Steiner, à la Croix-du-marché, invitent les personnes qui depuis 1833 auraient encore des comptes à réclamer de leur parente, Mlle Julie Steiner, décédée depuis quelques mois, de les leur envoyer si déjà la chose n'a pas eu lieu, elles se feront un plaisir de les payer.

78. Pour cause de santé et de départ, à remettre de suite un magasin ou bureau de tabac, le seul existant à Berne, bien achalandé et dont le débit va toujours croissant; situé dans le plus beau quartier de la ville, à la Grand'rue, côté du soleil. On se fera un plaisir d'instruire l'acquéreur de la manipulation de cet article. La maison dans laquelle existe ce commerce pourra être détachée à cause d'un autre établissement sur le derrière, ou vendue en bloc.

Pour les mêmes causes, à remettre un cabinet littéraire composé de bons ouvrages français et petite partie allemands. S'adr., par lettres affanchies, à M. Rothen, libraire à Berne.

79. Marie Rieser, place des Bergues, n° 8, à Genève, continue, comme du passé, de se charger de toute espèce de commissions, telles que teintures et achats d'étoffes moyennant un échantillon; elle espère, par l'exactitude et l'empressement qu'elle mettra à exécuter les commissions, mériter la confiance des personnes qui voudront bien l'occuper. Elle se contenterait du 5 p. °/oo pour toute espèce de courses.

80. M. Honoré Raynaud, propriétaire du café du Mexique près du bureau des postes, à Neuchâtel, a l'honneur d'annoncer au public, que la municipalité d'Yverdon l'ayant rendu tout récemment adjudicataire de l'établissement de bains à elle appartenant, il se trouve aujourd'hui dans le cas de remettre le dit café, et cela dans le plus bref délai possible. Il est inutile de dire ici que ce dernier établissement, exploité convenablement, présente par lui-même des garanties de réussite. S'adresser pour de plus amples renseignemens, à Monsieur H. Raynaud.

81. Dans une cure aux environs de Berne, on désire avoir une institutrice capable de se charger de l'éducation de trois jeunes personnes de 15, de 12 et de 8 ans. S'adresser à M. le ministre Schærer, à Belp près Berne.

82. Anselm Rosle, maître tailleur, ayant travaillé à Paris et à Neuchâtel, informe qu'il vient de s'établir à Colombier, et se recommande en même temps à la bienveillance du public; il sera toujours pourvu des fournitures qui concernent son état, aux plus bas prix. Sa demeure est chez M. Schæfer, maître tonnelier, à Colombier.

CABINET DE FIGURES

EN CIRE

ET GRAND PANORAMA.

83. Le Sieur Brandenbourg a l'honneur d'annoncer au public qu'il vient d'ouvrir sa galerie de cire, composée de différens sujets et groupes, en grandeur naturelle, tirés de l'histoire ancienne et moderne, remarquable par la perfection des figures et par la richesse et la fraîcheur des costumes, qui a obtenu les suffrages des principales villes d'Allemagne et de la Suisse. Parmi plusieurs sujets remarquables, on distingue principalement : L'empereur Napoléon sur son lit de mort, entouré des généraux Bertrand, Montholon, etc.; Marie Stuart à genoux devant la reine Elisabeth, pour demander sa grâce; le célèbre poëte allemand Schiller; le Christ en grandeur naturelle, au moment de sa résurrection; l'ange Gabriel ouvrant le tombeau, et soldats romains; la Sainte-Cène d'après le tableau de Léonard de Vinci, et différens autres groupes trop longs à détailler.

Le panorama renferme la vue des principales villes de l'Europe et de leurs environs. Le salon se voit dans la grande baraque sur la Place-d'armes. Il est ouvert tous les jours, depuis 9 heures du matin à 9 heures du soir.

Prix des places : premières 5 1/4; secondes 2 batz.

84. Le Sieur Jean-Louis Blanchoud, de Vevey, vigneron expert et pepiniériste, retardé par les occupations de vendange, ne se rendra à Neuchâtel et le vignoble de ce canton, que sur la fin de la semaine courante. Il a l'avantage d'aviser Messieurs les propriétaires de vignes, qu'ensuite d'une réussite des plus heureuse, il pourra cette année ci particulièrement, les servir à leur satisfaction, quant à la beauté et quant à l'état parfait de ses barbues. Comme du passé, il se fera un plaisir de se transporter sur les propriétés mêmes, et d'y donner les directions que l'on pourrait desirer.

85. Fréd. Buhler et Louis Mœrck, maitres teinturiers, à Serrières, renouvellent leurs offres de services pour tout ce qui concerne leur état; ils préviennent en même temps, Messieurs les marchands d'étoffes, qu'ils viennent d'établir une calandre pour apprêter toutes les étoffes en fil et coton. Ils calandreront aussi le linge blanc, tel que napage, etc., aux particuliers qui voudront bien les honorer de leur confiance.

86. Un jeune instituteur allemand désirerait se placer dans une maison particulière, connaissant l'allemand et le français, il pourrait enseigner ces deux langues, et, si on le souhaite, l'histoire, la géographie, etc. S'ad. au bur. d'av.

87. Les personnes qui pourraient encore avoir des livres qui leur auraient été prêtés par feu M. Paul Bonhôte, ministre, et particulièrement le troisième volume intitulé Die Schriften des alten Testaments, par de Wëtte, sont priées de les adresser à M. Michaud, libraire, lequel est aussi chargé de la vente de quelques ouvrages de théologie en langue allemande.

88. Rosalie Lehmann née Matthieu, sage-femme, prévient le public qu'elle est pourvue de sangsues et qu'elle se charge de les poser. Sa demeure est ruelle Dublé près le Temple neuf.

MARCHANDS FORAINS.

1. Madame Leclercq, de Berne, a l'honneur de prévenir le public qu'elle tiendra cette foire de Novembre dans le banc n° 25, rangée du milieu, avec un joli assortiment de marchandises en pelleterie, telles que manchons, boas, palatines, colliers pour Dames et fillettes, doublures de vidchoura p. manteaux et collets, robes de chambre doublées en fourrure, chancelières, tapis de pieds et généralement tout ce qui concerne son état; le tout dans le plus nouveau genre et à des prix modérés. Elle espère mériter la confiance des personnes qui voudront bien l'en honorer, tant pour la beauté que pour la bonne qualité de ces marchandises.

2. Wittnæbert, cordonnier du Locle, prévient le public qu'il tiendra cette foire de Novembre avec un grand assortiment de chaussures pour Messieurs, Dames et enfans, souliers fourrés, socques, etc. La solidité et les prix modérés de ses marchandises, lui mériteront la confiance qu'il sollicite.

3. Frédéric Fischer, épinglier, de Bienne, a l'honneur de prévenir le public qu'il tiendra la foire prochaine sur la Place au n° 88. On trouvera chez lui un joli assortiment d'épingles à cheveux et autres, aiguilles à tricoter, crochets jaunes et blancs, quincaillerie; le tout en gros et en détail, et à des prix modiques.

4. Félix Dreyfus, de Besançon, sera assorti pour cette foire d'articles nouveaux à des prix très-modiques, savoir :

Un grand assortiment de gants en tous genres en peau, en soie, bourre-de-soie, coton, fil et en fil d'Ecosse, première qualité, à 5 1/4 bz. la paire, ainsi qu'un assortiment de mittes en laine et en peau; des bas en soie noire, galette, *coton, etc.*; *bonnets noirs et blancs* pour hommes, des fonds de bonnets pour Dames, en tulle, de formes nouvelles et gracieuses, à 6 batz, id. en batiste à 7 batz, et des brodés, bien jolis, depuis 12 batz et au-dessus. Plus, un grand assortiment de soierie : gros de Naples, satin et marceline d'une qualité assez bonne, depuis 12 à 16 batz l'aune, et à bz. 18 la 1re qualité; étoffes mi-soie pour robes et doublure, à 6 1/2 batz. Il est aussi très-bien assorti en rubannerie : rubans nouveaux genres pour bonnets, à 3 batz l'aune, id. pour garnitures de chapeaux, à 6 bz. Plus, un joli assortiment d'étoffes façonnées pour chapeaux, en toutes nuances, avec les rubans pareilles aux étoffes. Un beau choix de schalls divers, fond noir, bourre-de-soie 5/4, pour 43 1/2 bz. et à des prix plus élevés, des fichus en soie à 4 batz, foulards divers de Lyon à 14 bz., tulle en bandes très-fin à 3 creutz, id. brodé, à 1 fr. de Fr. la pièce de 9 1/2 aunes; tulle en pièces uni et brodé. Mercerie, lacets, tresses, fil, etc., etc.

Il déballera chez Madame Fabry, maison Monvert, sur la Place, premier étage.

5. Joseph Probst, de Soleure, sera assorti pour cette foire en joli thibet de différentes nuances, qu'il peut céder à 35 p. % au-dessous du prix courant. Sa boutique est comme d'ordinaire n° 87, rangée du milieu.

6. Madame Julien, de Besançon, informe le public qu'elle tiendra cette foire avec un bel assortiment de bijouterie en or, jolis bas blancs pour bals, id. noirs, mitaines fort jolies, bourses brodées, ceintures élastiques, corsets, cols et chemises d'indienne, et beaucoup d'autres articles trop longs à détailler. Son banc est N° 101, près la promenade noire.

7. Sigismond Mülhäuser, opticien de Würzbourg, établi à Berne, recommande son bel assortiment complet en verres d'optique et physique, en tous genres; ainsi que son grand choix de lunettes, dites conserves, verres périscopiques et minisques, bisconcaves et bisconvexes, sphériquement taillés et polis, dont la qualité supérieure est déjà trop avantageusement connue pour qu'il soit nécessaire d'en faire le détail et de les recommander particulièrement. Son dépôt n'est plus dans le magasin sous le Trésor, mais dans un banc sur la Place, rangée du milieu, à côté de celui de M. Schmidt, gantier et bandagiste.

8. Jacques Altorfer, facteur d'instrumens, de Schaffhouse, a l'honneur d'annoncer au public son arrivée pour la foire de Novembre, il sera bien assorti d'instrumens en bois, en cuivre et à cordes, archets de violon et violoncelle, etc. Le même ose recommander son grand assortiment de pipes en bois, écume et porcelaine, des tuyaux en bois, corne et en véritable cerisier persan; plus, des billes de billard de toutes les grandeurs, et des lampes à hydrogène, nouvellement inventées et dont l'entretien coûte très-peu; ses prix sont très-modérés. Son banc est n° 92.

Il répare aussi les machines gâtées et enseignera aux acheteurs la manière de les conserver toujours en bon état.

9. Mlle Florine Gros, modiste de Besançon, occupera comme à la précédente foire le banc n° 30 de la rangée du milieu, sur la place, avec un assortiment complet de marchandises, telles que bonnets brodés, montés et non montés; pélerines brodées, dites plissées, pierrots, broches, collets plissés, berthes pour mettre sous les chapeaux, gants, etc.; etc. Tous ces articles sont du dernier goût et ne laissent rien à désirer, tant pour la bienfacture que pour les prix modérés auxquels elle les cédera.

10. Michel Malang, tiendra cette foire avec un bel et grand assortiment de crayons de sa propre fabrication, et des meilleures fabriques de Paris et Vienne, tels que crayons en bois de cèdre pour dessiner, écrire et ligner, id. de Copenhague, pour charpentiers et menuisiers, et quantité d'autres. Tous ses crayons, qu'il recommande à toutes les personnes qui en font usage, sont de bonne qualité et à des prix très-modérés. Son banc est dans la rangée près de la promenade noire, n° 104.

11. Michel Joseph, de Forcheim Grand-Duché de Bade, marchand de toiles et de ritte, annonce au public que son magasin n'est plus sous l'hôtel du Commerce mais qu'il l'a transporté dans une des boutiques de la promenade noire, vis-à-vis de la maison de M. de Sandoz-Pourtalès; il sera toujours bien assorti dans les articles concernant son commerce.

12. Mme veuve Taubert, fabricante de brosses, de Bienne, tiendra cette foire avec un bel assortiment de brosses, telles que brosses de chambres *en soies de sanglier*, de 16 à 26 batz pièce, toute sorte de brosses de table, vergettes et brosses à dents fines, décrottoires avec et sans pierre, dites de rizette de tous prix, pinceaux de tout genre, et généralement tout ce qui a rapport à cette partie. Elle se charge de commissions et de raccommodages, et se recommande pour la vente en gros et en détail. Elle occupe la boutique n° 22, rangée du milieu, sur la Place.

13. Les frères Dessauer, graveurs et opticiens, de Wurtemberg, tiendront cette foire avec un assortiment complet et choisi d'excellentes lunettes, dites conserves, pour toutes les vues et tous les âges, tant pour les vues courtes (myopes) que pour les vues longues (presbytes), ainsi qu'avec tous les articles relatifs à l'optique. La qualité de leurs lunettes et autres objets d'optique, et déjà trop avantageusement connue pour qu'il soit nécessaire d'en faire les détails. Les mêmes gravent sur toute espèce de métaux, cachets, armoiries, etc. Ils se recommandent à la bienveillance de l'honorable public. Leur boutique sera le long de la promenade noire, vis-à-vis du magasin de M. Mentha.

14. B. Bamberger, opticien, a l'honneur d'annoncer qu'il sera en foire avec un grand assortiment de lunettes et conserves en tous genres, ainsi que d'autres objets relatifs à l'optique. Son magasin sera dans celui qu'occupe M. Petitpierre, horloger, sur le Pont-des-boutiques.

AVIS IMPORTANT

AUX HABITANTS DE NEUCHATEL.

15. *Plusieurs manufacturiers d'Alsace* ne voulant pas retirer le travail à *leurs ouvriers*, et se trouvant dans la nécessité de décombrer leurs fabriques des grandes quantités de marchandises qui leur rentrent chaque jour, se sont décidés d'adresser dans *les principales villes de la Suisse*, une partie des produits de leurs fabriques, consistant en *articles blancs*, dont le détail se trouve ci-bas, avec les prix courans, qui sont cotés aux *prix réels de fabrique*, moyennant que tout soit vendu *expressément au comptant.*

Calicots 3/4 de large, 60 portées, à 12 sous l'aune.

»	»	»	65	»	13	»
»	»	»	70	»	14	»
»	»	»	75	»	15	»
»	»	»	80	»	16	»
»	»	»	85	»	17	»
»	»	»	90	»	18	»

Madapolame cretonne et autres préparées pour chemises, depuis 15 sous à 2 fr. l'aune.

Calicots renforcés pour draps de lit, en 4/4, 5/4, 6/4, 8/4, jusqu'à 2 1/2 aunes de largeur.

Percales pour chemises, en 3/4 de large, depuis 16 jusqu'à 50 sous l'aune, plus jolies que les percales anglaises.

Percales larges, en 4/4, 5/4 et 6/4, pour rideaux et ameublemens.

Calicots non blanchis, c'est-à-dire écrus, pour chemises de ménage, draps de lit et doublure.

Toutes ces marchandises seront vendues *au détail*, afin que chaque particulier puisse en faire acquisition.

LE DÉPOT

est établi dans les magasins et maison de M. Perrin, rue de la Balance.

On peut visiter ces marchandises depuis le lundi et pendant la foire seulement.

Les magasins seront ouverts au public depuis 8 heures du matin, jusqu'à 7 heures du soir.

PRIX DES GRAINS.

1. NEUCHATEL. *Au marché du 26 Octobre.*

Froment	*l'émine*	bz.	21 à 22.
Moitié-blé	—	»	
Mècle	—	»	14 1/2.
Orge	—	»	12.
Avoine	—	»	8 à 9.

2. BERNE. *Au marché du 24 Octobre.*

Froment . . .	*l'émine* . .	bz.	17 1/2.
Epeautre . . .	— . .	»	16 1/4 à 19.
Seigle	— . .	»	9 à 10 1/2.
Orge	— . .	»	8 à 9 1/2.
Avoine	*le muid* . .	»	60 à 92 1/2.

3. BASLE. *Au marché du 27 Octobre.*

Epeautre, *le sac* .	fr.	16 : 5	bz. à fr.	18 : 4	bz.
Orge . . . — . .	»	:	»		
Seigle. . . — . .	»	:	»		
Prix moyen — . .	»	17 : 6	»	9	rappes.

Il s'est vendu . 999 sacs froment et épeautre.
Reste en dépôt 517 —

NB. Le sac contient environ 9 émines de Neuchâtel